

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 30/1 (2003)

DOI: 10.11588/fr.2003.2.63642

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

den französischen Truppen. Während sie in Frankreich eher selten Verträge mitunterzeichnen (S. 93 u. a.), steht die Unterschrift der unter dem Künstlernamen Virginia berühmten Angela Maloni am 2. Juni 1603 an der Spitze eines Mietvertrags der italienischen Schauspieler für das Hôtel de Bourgogne.

Die Geschichte des Hôtel de Bourgogne ist eine der Leitlinien des Aufrisses der Theatergeschichte von Howe. Besonders amüsant ist dabei der Streit der »Comédiens du roi« in den Jahren 1622 bis 1628 mit der von Maurice de Nassau, Prince d'Orange, protegierten Truppe (vgl. S. 85–97). In diesem Zusammenhang kann Howe auch die Stellung von Alexandre Hardy neu bewerten, der nicht nur als Dramatiker unter Vertrag stand, sondern selbst auch Schauspieler war. Seine Karriere dauerte länger, als man bisher annahm, denn in den Jahren 1624 bis 1626 ist er »au sommet de sa gloire« (S. 99), aber noch bis 1629 auf der Bühne sehr präsent.

Die neue Dramatikergeneration setzt sich mit Corneilles »Mélite« durch. Diese Komödie scheint die Truppe von Le Noir Ende 1629 noch im Hôtel de Bourgogne uraufgeführt zu haben (vgl. S. 106), doch hat sich das Stück erst im sogenannten Théâtre du Marais durchgesetzt, wohin die Truppe wechselte und wo sie eine neue Identität bekam. Die Rivalitäten zwischen dem Hôtel de Bourgogne und dem Théâtre du Marais bilden verständlicherweise die zweite Leitlinie von Howes Skizze der Theatergeschichte. Neben diesen beiden Theatern nehmen die Informationen über einzelne Schauspieler bzw. wenig bekannte Schauspielertruppen sowie über die italienischen Schauspieler breiteren Raum ein.

Howes Einleitung zeigt vielfältige Möglichkeiten zur Nutzung dieser Quellen auf, korrigiert fortwährend überkommene Forschungsmeinungen, doch kann sie selbstverständlich die Dokumente nicht umfassend auswerten. So nutzt Howe beispielsweise die neu entdeckte Heiratsurkunde des sizilianischen »parfumeur« Giovanni Buzzurui mit der Pariserin Françoise Belon vom 12. März 1647 (S. 402–405) zur Rekonstruktion der Truppe von Tiberio Fiorilli (S. 193). Für unsere Kenntnis der italienischen Berufsschauspieler ist jedoch die erstaunliche Tatsache, daß Giulio Ricci [oder Rizzi] zwar Schauspieler, aber Analphabet war (S. 27), von größter Bedeutung, da die Spezialisten für die Commedia dell'Arte bisher davon ausgehen, daß die Berufsschauspieler, wie sie es selbst behaupten, gebildete, ja teilweise sogar hochgebildete Literaturkenner waren. Diese Problematik thematisiert Howe nicht, da ihn vorwiegend die französische Theatergeschichte interessiert. Auch eine sozial- oder mentalitätsgeschichtliche Auswertung der Dokumente bleibt künftigen Forschungen überlassen. Die hier vereinten Dokumente werden die Gelehrten sicherlich noch lange beschäftigen und der Forschung als unersetzliche Quellen nützlich sein.

Volker KAPP, Kiel

Die französischen Korrespondenzen. Bd. 4: 1646, bearb. von Clivia KELCH-RADE und Anuschka TISCHER unter Benutzung der Vorarbeiten von Kriemhild GORONZY und unter Mithilfe von Michael ROHRSCHEIDER, Münster (Aschendorff) 1999, LXXI–975 p. (Acta Pacis Westphalicae, Serie II B, 4).

L'édition des »Acta Pacis Westphalicae« en 40 volumes par les soins de la maison d'édition Aschendorff de Münster en Westphalie, commencée en 1962 et dont l'achèvement est prévu pour 2010, se poursuit avec le tome 4 de la section II B des »Acta Pacis Westphalicae«. Il couvre la période qui va du 9 juin au 23 novembre 1646, durant laquelle intervinrent des événements décisifs pour la politique française. D'une part, la délégation française parvint le 13 septembre 1646 à un accord définitif avec Trauttmansdorff sur la question de la »satisfaction française«, c'est-à-dire en pratique sur la cession de l'Alsace au Roi Très Chrétien, d'autre part la délégation néerlandaise posa la même année les jalons d'une paix séparée avec l'Espagne, contrairement aux vœux du Prince d'Orange Frédéric Henri.

L'introduction (p. XLI–LXXI) est conforme aux grandes traditions de la collection et sa rédactrice Mme Anuschka Tischer était particulièrement qualifiée pour une telle tâche par sa thèse de doctorat sur la diplomatie française au congrès de Westphalie, publiée en 1999 chez le même éditeur. Elle rappelle l'importance des succès militaires de la France au cours de la campagne de 1646. Les armées du roi réussirent à s'emparer de Dunkerque et de Porto Longone en Toscane mais subirent un grave échec devant Lérida, en Catalogne, où le marquis de Léganès fit lever le siège de la place à l'armée du duc d'Harcourt. Dans l'Empire, les opérations combinées de l'armée de Turenne et de Carl Gustav Wrangel, qui succéda au général Torstenson, malade, à la tête de l'armée suédoise d'Allemagne, amenèrent Maximilien de Bavière à négocier sérieusement l'armistice tant désiré par Mazarin.

Les échecs militaires des Habsbourg décidèrent Ferdinand III à préciser les offres qu'il avait formulées au printemps de 1646 de sorte que, sous la pression des événements, les délégations françaises et le comte Maximilien de Trauttmansdorff, chef de la délégation impériale, conclurent l'accord décisif du 13 septembre 1646. Bien qu'il ait pris la forme d'un simple texte non signé, faisant référence à des engagements oraux, il réglait pour l'essentiel la question de la »satisfaction« française. En effet, Ferdinand III a proposé la cession de l'Alsace en toute souveraineté et Mme Tischer montre bien les hésitations des autorités françaises, car la délégation à Münster où Mazarin voyaient clairement les inconvénients des deux solutions proposées par l'Empereur, qu'il s'agît de la cession en fief ou de la cession en toute souveraineté. Doit-on attribuer l'offre de cession en toute souveraineté aux machiavéliques desseins du Conseil privé (*Geheimer Rat*) de l'Empereur, qui pensait écarter plus aisément le Roi Très Chrétien d'une éventuelle candidature à l'Empire, qui l'éloignait des affaires de la Diète et qui en même temps brouillait la France avec les États de l'Empire? Pour le reste, on s'en tint à un compromis, puisque l'Empereur n'exigea ni la restitution de la Lorraine à son duc Charles IV ni la paix avec l'Espagne, Mazarin en revanche ne soutint que vaguement les revendications de la reine de Suède et de la landgrave de Hesse-Cassel, qui lui semblaient exagérées.

D'autre part, la signature des 70 articles entre les Provinces-Unies et le Roi Catholique représentait un échec sérieux pour la diplomatie française, car ils constituèrent les véritables préliminaires de la paix hispano-néerlandaise, qui fut signée le 30 janvier 1648 et pesa lourdement sur l'issue des travaux ultérieurs du Congrès de Münster. Dès le 17 septembre 1646, les négociations franco-espagnoles reprurent sur des bases plus raisonnables: la France renonçait à annexer la Catalogne tout entière et se contentait du Roussillon avec la place de Rosas. Dans le cercle de Bourgogne, elle se contentait de *l'uti possidetis*. La mort de l'Infant Balthasar Carlos mit provisoirement fin au projet de mariage entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse, puisque celle-ci devenait l'unique héritière de la Monarchie d'Espagne.

Enfin si les négociations directes des représentants du Roi Catholique avec la délégation française n'apparaissent guère dans ce volume, les divergences entre les représentants du Roi Très Chrétien s'étalent déjà au grand jour. Elles concernent aussi bien les querelles de personnes que des dissensions beaucoup plus graves sur l'orientation générale de la politique du Roi Très Chrétien.

La lecture des dépêches modifie en particulier certaines idées reçues concernant la diplomatie française. Le duc de Longueville, chef de la délégation française à Münster, n'est pas le personnage évanescent que l'on évoque habituellement. Le secrétaire d'État Brienne n'est pas non plus le simple exécutant des volontés de Mazarin, même si ce dernier domine largement les autres »décideurs« demeurés à Paris. Les trois représentants français à Münster étaient membres du Conseil du Roi et le duc de Longueville (1595–1663) avait même appartenu à l'éphémère conseil de régence, créé par Louis XIII pour surveiller Anne d'Autriche durant la minorité de leur fils.

Si Longueville, gouverneur de Normandie, était un militaire sans expérience diplomatique, il ne faut pas sous-estimer son rôle dans les négociations, comme on l'avait fait

jusqu'à présent. Ses dépêches sont de qualité et il est clair qu'il ne se confinait pas dans le rôle de représentation qu'on lui a traditionnellement attribué. Les deux autres négociateurs appartenaient à la noblesse de robe. Claude de Mesmes, comte d'Avaux (1595–1650), était le rejeton d'une illustre famille parlementaire parisienne et il passait pour le meilleur diplomate de son temps, spécialiste de l'Europe du Nord. Catholique zélé, c'était un fin connaisseur du monde germanique et loin d'appartenir à la clientèle de Mazarin, il critiquait la politique menée à l'égard de la Suède; indiscutablement lié au parti dévot, il voulait la paix à tout prix et il était le défenseur des intérêts du catholicisme en Allemagne. Il ne cachait pas son souhait de laisser l'Alsace au Saint Empire et d'annexer plutôt la Lorraine catholique. En revanche, Abel Servien, qui appartenait au milieu parlementaire de Grenoble, était une créature de Mazarin. Il était surtout le tenant de la *Realpolitik*; quoique catholique pratiquant, Servien ne confondait pas les intérêts de l'Église romaine avec ceux de l'État; en simplifiant on peut dire qu'il était dans la délégation, le représentant des »politiques« face au représentant des »dévots«, son collègue le comte d'Avaux. En conséquence, il n'y avait rien d'étonnant si la délégation française était tiraillée par de sérieuses divergences de vues qui devinrent bientôt un secret de Polichinelle.

Il est inutile d'insister sur la qualité de l'édition de ce volume qui ne le cède en rien aux autres ouvrages de la série: typographie particulièrement élégante, abondance et précision des notes érudites. Le tome 4 de la correspondance de la délégation française met ainsi à la disposition du chercheur francophone des documents du plus haut intérêt, qui étaient jusqu'alors complètement inédits.

Jean BÉRENGER, Paris

Antje OSCHMANN (Hg.), Die Friedensverträge mit Frankreich und Schweden. 1: Urkunden, Münster (Aschendorff Verlag) 1998, CXLV–233 p. (Acta Pacis Westphalicae, Serie III B: Verhandlungsakten, 1/1).

À l'occasion de la commémoration du 350^e anniversaire de la paix de Westphalie, Antje Oschmann s'est livré à un bel exercice d'érudition en publiant de la manière la plus exacte possible les textes originaux en latin des traités de Münster et d'Osnabrück: le traité de Münster (*Instrumentum Pacis Monasteriensis* en abrégé IPM), reproduit de la page 1 à la page 36 et le traité d'Osnabrück, plus long (*Instrumentum Pacis Osnabrugiensis*), occupant les pages 97 à 170 de l'ouvrage. Ce travail s'inscrit dans la série de travaux sur les traités de Westphalie publiés par la maison d'édition Aschendorff de Münster, commencée il y a 40 ans, dont on ne louera jamais assez les mérites.

A. Oschmann était particulièrement qualifiée pour réaliser ce travail, puisqu'elle est spécialiste de la dernière période de la guerre de Trente Ans. Elle a montré naguère dans sa thèse de doctorat sur la session de la diète de Nuremberg comment on avait, non sans mal, liquidé véritablement la guerre¹, en payant aux Suédois une énorme »satisfaction militaire« pour obtenir en 1652 l'évacuation du territoire allemand par les 50 000 soldats de la reine Christine.

C'est pourquoi A. Oschmann a donné, avec les encouragements du Professeur Repgen², une édition scientifique des deux traités, qui avaient été certes publiés à diverses reprises, mais d'une manière qui ne correspondait pas à de rigoureuses exigences scientifiques. Elle a entrepris de comparer les exemplaires existants, les originaux instruments de ratification,

1 Antje OSCHMANN, Der Nürnberger Exekutionstag 1649–1650. Das Ende des Dreißigjährigen Krieges in Deutschland, Münster 1991.

2 Konrad REPGEN, Vorwort (préface), p. VII–VIII.